



Plan de Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Techniprodec est en pleine croissance et souhaite se développer harmonieusement dans la société dont elle fait partie. Ce développement ne se fera sereinement qu'en suivant des solides principes. Nous avons conscience que notre succès et notre bien-être ne vaudront que s'ils sont partagés par tous.

Nous sommes une entreprise professionnelle et performante et chacune de nos décisions est empreinte de nos valeurs de responsabilité et de respect, cela fait parti de notre culture. Il n'y aurait donc aucun sens à ne pas appliquer ce respect et cette responsabilité à chacun de nos actes.

Nous voulons nous engager envers nos partenaires, nos employés, l'environnement, la société et tous nos actes devront donc être guidés par les principes énumérés dans ce plan de Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Notre goût d'eau pour un développement durable

Notre engagement envers nos clients, nos fournisseurs et nos autres partenaires d'affaires :

- Donner notre meilleur pour servir une qualité irréprochable
- Écouter nos clients et nos fournisseurs et leur répondre en toute transparence
- Respecter les contrats établis
- Respecter toutes les lois, normes et règlements auxquels nous sommes assujettis
- Ne jamais s'engager dans des pratiques déloyales ou trompeuses
- Maintenir une communication fluide, transparente et respectueuse avec nos interlocuteurs
- Maintenir des relations à long terme fondées des intérêts et une compréhension mutuels

Notre engagement envers nos employés :

- Créer des emplois de qualité qui visent le développement personnel de nos employés
- Donner un cadre de vie agréable et sécuritaire à tous nos employés
- Offrir une rémunération juste et équitable
- Respecter les compétences de chacun et participer à leur développement
- Ne tolérer aucune discrimination, en offrant une politique ferme en matière d'égalité des chances, de traitement, d'emploi et de salaire
- Ne tolérer aucune forme d'harcèlement
- Concilier la vie de famille et la vie professionnelle
- Protéger et prévenir de tout accident au travail
- Respecter le Pacte Mondial des Nations Unies

Notre engagement envers l'environnement :

- Appliquer les 3RV (Réduction, Réutilisation, Recyclage, Valorisation)
- Respecter toutes les réglementations en matière d'environnement
- Mise en place d'un plan pour protéger la planète au sein de la compagnie pour limiter notre impact environnemental
- Être éco-responsable et sensibiliser nos employés en termes de consommation électrique, de fournitures industrielles et de bureau
- Suivre mensuellement notre indice de réduction de notre empreinte environnementale

Notre engagement envers la société :

- Respecter toutes les lois, normes et règlements auxquels nous sommes assujettis
- Refuser tout acte de corruption, de collusion, de malversation et de trafic d'influence
- Soutenir l'économie et l'emploi local
- Respecter la diversité culturelle dans laquelle nous vivons

Notre goût d'eau pour un développement durable